

GALEC

Groupement d'Achat
des centres E.Leclerc

Foire aux questions / Données de vente
Rapports "à l'accord"
& Rapport "au produit"

Coordonnées de votre support :

Assistance téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 18h :
(+33) - 01 72 40 34 43

Contenu

I.	Questions générales sur les rapports à l'accord et les rapports au produit	4
I.1	Quelles périodes sont utilisées pour produire les rapports?	4
I.2	Peut- on avoir des données mensuelles ?.....	4
I.3	A quelle date sont mis à disposition les rapports?.....	4
I.4	Peut-on avoir des résultats nominatifs par Sca ?.....	4
I.5	Peut-on avoir des résultats nominatifs par magasin ?	4
II.	RAPPORTS "à l'accord"	5
II.1	Les rapports "à l'accord" sont-ils datés ?	5
II.2	Que recouvrent les résultats "Total E.Leclerc France" des rapports "à l'accord"	5
II.3	Quel est le périmètre "circuit de vente" pris en compte dans la production des rapports "à l'accord"	5
II.4	Quel est le périmètre "client" pris en compte dans la production des rapports "à l'accord"	5
II.5	A quoi correspond le numéro d'accord?	5
II.6	A quoi correspond le code "activité CODELEC" ?	5
II.7	A quoi correspond l'onglet [Synthèse Principales Marques] ?.....	5
II.8	A quoi correspond l'onglet [Restitution Toutes les Marques] ?.....	6
II.9	A quoi correspondent les onglets [SCAPNOR, SCADIF, SCAPEST, SCARMOR, etc] ?	6
II.10	A quoi correspondent le dernier Trimestre et le Trimestre précédent dans les rapports "à l'accord"?	6
II.11	Comment les marques sont-elles classées dans les rapports "à l'accord"	7
II.12	Dans les rapports "à l'accord" les ventes sont-elles calculées en unité (litre ou kg) ?	7
II.13	Quelles sont les marques restituées dans les rapports "à l'accord" ?	7
II.14	Quels sont les GTINs retenus pour les données à la marque dans les rapports "à l'accord"?	7
II.15	A quoi correspond le " <i>Nombre de produits achetés</i> " ?	7
II.16	Est-ce que dans le " <i>Nombre de produits achetés</i> " les retours produits sont pris en compte ? 7	
II.17	A quoi correspond le " <i>Nombre d'acheteurs</i> " ?	7
II.18	A quoi correspond le " <i>Nombre de produits achetés par acheteur</i> " ?	7
II.19	A quoi correspond le " <i>Nombre d'actes d'achat</i> " ?	7
II.20	A quoi correspond le " <i>Nombre de produits achetés / acte d'achat</i> "?	8
III.	RAPPORTS "au produit" (produit = GTIN).....	9
III.1	Les rapports "au produit" sont-ils datés ?.....	9
III.2	Que recouvrent les résultats "Total E.Leclerc France" des rapports "au produit"	9

FAQ 2017

III.3	Quel est le périmètre "circuit de vente" pris en compte dans la production des rapports "au produit"	9
III.4	Quel est le périmètre "client" pris en compte dans la production des rapports "au produit"?	9
III.5	A quoi correspond le numéro d'accord?	9
III.6	A quoi correspond le code activité CODELEC ?	9
III.7	A quoi correspondent le dernier Trimestre et le Trimestre précédent dans les rapports "au produit"?	9
III.8	Comment les produits sont-ils classés dans les rapports "au produit"	10
III.9	Dans les rapports "au produit" les ventes sont-elles calculées en unité (litre ou kg) ?	10
III.10	Est-ce que tous les GTINS sont restitués dans les rapports "au produit"	10
III.11	Quels GTINS sont restitués dans les rapports "au produit"?	10
III.12	A quoi correspond le " <i>Nombre de produits achetés</i> " ?	10
III.13	Est-ce que dans le " <i>Nombre de produits achetés</i> " les retours produits sont pris en compte ?	10
III.14	A quoi correspond le " <i>Nombre d'acheteurs</i> " ?	11
III.15	A quoi correspond le " <i>Nombre de produits achetés par acheteur</i> " ?	11
III.16	A quoi correspond le " <i>Nombre d'actes d'achat</i> " ?	11
III.17	A quoi correspond les " <i>Nombre de produits achetés / acte d'achat</i> " ?	11
III.18	A quoi correspond les "ACHETEURS COMMUNS SUR LES DEUX TRIMESTRES"	11
III.19	A quoi correspond les "ACHETEURS UNIQUEMENT SUR LE DERNIER TRIMESTRE"	11
III.20	A quoi correspond le " <i>Taux de pénétration : Nb d'acheteurs du produit / Total des acheteurs de la catégorie</i> "	12
III.21	A quoi correspondent les données suivantes et qui sont liées entre elles dans le rapport " <i>Nb d'acheteurs sur le Trimestre précédent : DONT : Nb d'acheteurs du produit, Nb d'acheteurs de la marque mais pas du produit, Nb d'acheteurs sur la catégorie (mais pas acheteurs de la marque), Pas de réachat sur la catégorie</i> "	12

I. Questions générales sur les rapports à l'accord et les rapports au produit

I.1 Quelles périodes sont utilisées pour produire les rapports?

Les rapports sont produits trimestriellement. La période utilisée est le trimestre calendaire (du 1er jour du trimestre au dernier jour du trimestre)

I.2 Peut-on avoir des données mensuelles ?

Non, aucune donnée mensuelle n'est communiquée

I.3 A quelle date sont mis à disposition les rapports?

Les rapports sont mis à disposition à J+45 à compter de la fin du trimestre

Ainsi les rapports

- avec les données T1 2017 sont disponibles à compter du 15 mai 2017
- avec les données T2 2017 sont disponibles à compter du 16 août 2017 (le 15 août est un jour férié)
- avec les données T3 2017 sont disponibles à compter du 16 octobre 2017 (le 15 octobre est un dimanche)
- avec les données T4 2017 sont disponibles à compter du 15 février 2018

I.4 Peut-on avoir des résultats nominatifs par Sca ?

Des résultats nominatifs par Sca sont communiqués uniquement sur les rapports "à l'accord"

I.5 Peut-on avoir des résultats nominatifs par magasin ?

Non. Aucun résultat nominatif par magasin n'est communiqué.

II. RAPPORTS "à l'accord"

II.1 Les rapports "à l'accord" sont-ils datés ?

La date de génération des rapports est mentionnée dans la colonne [M] et la ligne [10] des rapports

II.2 Que recouvrent les résultats "Total E.Leclerc France" des rapports "à l'accord"

Les Résultats Total E.LECLERC France recouvrent l'activité de l'enseigne en métropole y compris Corse, hors La Réunion

II.3 Quel est le périmètre "circuit de vente" pris en compte dans la production des rapports "à l'accord"

Le périmètre "circuit de vente" comprend l'ensemble des circuits distribution de l'enseigne : circuits physiques et canal de vente Internet :

- Les HYPER : Surface alimentaire de plus de 2500 m²
- Les SUPER : Surface alimentaire de 400 à 2499 m²
- Les EXPRESS : Liste fermée de points de vente
- Les DRIVE : Point de retrait d'achats effectués sur internet
- Les sites Internet Marchands de l'enseigne
- Les circuits spécialisés

II.4 Quel est le périmètre "client" pris en compte dans la production des rapports "à l'accord"

Pour chaque marque > Le périmètre "client" comprend tous les porteurs de carte ayant fait, dans l'enseigne, au moins un achat d'un produit de la marque sur la période.

Un client est considéré comme "porteur de carte" quand il présente sa carte de fidélité lors de son passage en caisse.

II.5 A quoi correspond le numéro d'accord?

Le numéro d'accord correspond au n° du contrat ; seuls ces accords apparaissent dans le rapport

II.6 A quoi correspond le code "activité CODELEC" ?

Le code activité CODELEC correspond à la classification des marchés ; il s'agit d'une classification interne propre à l'enseigne E.Leclerc

II.7 A quoi correspond l'onglet [Synthèse Principales Marques] ?

Cet onglet présente sous forme graphique les résultats

Les marques retenues pour les graphiques sont celles qui ont bénéficié au cours du dernier trimestre d'au moins 100 achats par les porteurs de carte

Les résultats clients affichés sur les graphiques sont les mêmes que ceux affichés dans les tableaux des autres onglets

FAQ 2017

Les résultats de l'exhaustivité des marques sont disponibles dans le rapport (onglet "Restitution Toutes les Marques")

II.8 A quoi correspond l'onglet [Restitution Toutes les Marques] ?

Cet onglet présente sous forme de tableau des données clients sur toutes vos marques

II.9 A quoi correspondent les onglets [SCAPNOR, SCADIF, SCAPEST, SCARMOR, etc] ?

L'onglet **[Restitution Toutes les Marques]** vous donne une vision nationale de l'achat de vos produits sur vos marques.

Chaque onglet par Sca présente sous forme de tableau des données clients sur toutes vos marques au niveau des différentes SCA du Mouvement E.Leclerc.

Attention la somme des acheteurs dans les tableaux par Sca n'est pas forcément égale au Nombre Total d'acheteurs précisé dans le tableau "national" [onglet - Restitution Toutes les Marque] ; en effet un client a pu faire des achats sur une même marque dans 2 magasins différents qui ne sont pas dans la même Sca ; dans ce cas le client est compté:

- Une fois par exemple dans les données de la Scadif si l'un de ses magasins d'achat est en Scadif
- Une autre fois par exemple dans les données de la Scanormande si son autre magasin d'achat est en Scanormande
- Une seule fois dans les données de l'onglet **[Restitution Toutes les Marque]** du fait que cet onglet vous donne une vision nationale de l'achat de vos marques

II.10 A quoi correspondent le dernier Trimestre et le Trimestre précédent dans les rapports "à l'accord"?

Le dernier Trimestre correspond au Trimestre qui vient de se terminer et le Trimestre précédent, celui juste avant le dernier trimestre ; par exemple

- En mai 2017 sont mis à disposition dans les rapports "à l'accord"
 - des données du 1^{er} trimestre 2017 ; ce trimestre correspond au dernier trimestre ; c'est le Trimestre T dans les rapports
 - des données du 4^{ème} trimestre 2016 ; ce trimestre correspond au trimestre précédent ; c'est le Trimestre T-1 dans les rapports
- En août 2017 sont mis à disposition dans les rapports "à l'accord"
 - des données du 2^{ème} trimestre 2017 ; ce trimestre correspond au dernier trimestre ; c'est le Trimestre T dans les rapports
 - des données du 1^{ème} trimestre 2017 ; ce trimestre correspond au trimestre précédent ; c'est le Trimestre T-1 dans les rapports
- En novembre 2017 sont mis à disposition dans les rapports "à l'accord"
 - des données du 3^{ème} trimestre 2017 ; ce trimestre correspond au dernier trimestre ; c'est le Trimestre T dans les rapports
 - des données du 2^{ème} trimestre 2017 ; ce trimestre correspond au trimestre précédent ; c'est le Trimestre T-1 dans les rapports
- En février 2018 sont mis à disposition dans les rapports "à l'accord"

FAQ 2017

- des données du 4^{ème} trimestre 2017 ; ce trimestre correspond au dernier trimestre ; c'est le Trimestre T dans les rapports
- des données du 3^{ème} trimestre 2017 ; ce trimestre correspond au trimestre précédent ; c'est le Trimestre T-1 dans les rapports

II.11 Comment les marques sont-elles classées dans les rapports "à l'accord"

Les marques sont classées tel qu'indiqué ci-dessous :

- Classement par numéro d'accord, puis par code activité CODELEC puis par libellé de marque par ordre alphabétique

II.12 Dans les rapports "à l'accord" les ventes sont-elles calculées en unité (litre ou kg) ?

Non. Les ventes ne sont pas calculées en unité (litre ; kg) mais en UVC (Unité de Vente Consommateur)

II.13 Quelles sont les marques restituées dans les rapports "à l'accord" ?

Les marques restituées dans les rapports correspondent aux marques identifiées dans notre Référentiel Base Articles

II.14 Quels sont les GTINs retenus pour les données à la marque dans les rapports "à l'accord" ?

Les GTINs retenus dans les rapports sont tous les GTINs identifiés dans notre Référentiel Base Articles

II.15 A quoi correspond le "Nombre de produits achetés" ?

C'est le nombre de produits de la marque achetés par les porteurs de carte au cours de la période

II.16 Est-ce que dans le "Nombre de produits achetés" les retours produits sont pris en compte ?

Oui les retours produits sont pris en compte dans le calcul des quantités achetées

II.17 A quoi correspond le "Nombre d'acheteurs" ?

C'est le nombre de porteurs de carte qui ont acheté au moins une fois un produit de la marque au cours de la période

II.18 A quoi correspond le "Nombre de produits achetés par acheteur" ?

Cela correspond au nombre de produits de la marque achetés par porteur de carte sur la période

II.19 A quoi correspond le "Nombre d'actes d'achat" ?

Cela correspond à la fréquence d'achat des produits de la marque réalisée par les porteurs de carte sur la période

II.20 A quoi correspond le "*Nombre de produits achetés / acte d'achat*"?

Cela correspond au nombre moyen de produits de la marque achetés par chaque porteur de carte à chaque fois qu'ils ont acheté des produits de la marque au cours de la période

III. RAPPORTS "au produit" (produit = GTIN)

III.1 Les rapports "au produit" sont-ils datés ?

La date de génération des rapports est mentionnée dans la colonne [M] et la ligne [10] des rapports

III.2 Que recouvrent les résultats "Total E.Leclerc France" des rapports "au produit"

Les Résultats Total E.LECLERC France recouvrent l'activité de l'enseigne en métropole y compris Corse, hors La Réunion

III.3 Quel est le périmètre "circuit de vente" pris en compte dans la production des rapports "au produit"

Le périmètre "circuit de vente" comprend l'ensemble des circuits distribution de l'enseigne : circuits physiques et canal de vente Internet :

- Les HYPER : Surface alimentaire de plus de 2500 m²
- Les SUPER : Surface alimentaire de 400 à 2499 m²
- Les EXPRESS : Liste fermée de points de vente
- Les DRIVE : Point de retrait d'achats effectués sur internet
- Les sites Internet Marchands de l'enseigne
- Les circuits spécialisés

III.4 Quel est le périmètre "client" pris en compte dans la production des rapports "au produit"

Pour chaque produit > Le périmètre "client" comprend tous les porteurs de carte ayant fait, dans l'enseigne, au moins un achat du produit sur la période.

Un client est considéré comme "porteur de carte" quand il présente sa carte de fidélité lors de son passage en caisse.

III.5 A quoi correspond le numéro d'accord?

Le numéro d'accord correspond au n° du contrat

III.6 A quoi correspond le code activité CODELEC ?

Le code activité CODELEC correspond à la classification des marchés ; il s'agit d'une classification interne propre à l'enseigne E.Leclerc

III.7 A quoi correspondent le dernier Trimestre et le Trimestre précédent dans les rapports "au produit"?

Le dernier Trimestre correspond au Trimestre qui vient de se terminer et le Trimestre précédent, celui juste avant le dernier trimestre ; par exemple

- En mai 2017 sont mis à disposition dans les rapports "au produit"
 - des données du 1^{er} trimestre 2017 ; ce trimestre correspond au dernier trimestre ; c'est le Trimestre T dans les rapports

FAQ 2017

- des données du 4^{ème} trimestre 2016 ; ce trimestre correspond au trimestre précédent ; c'est le Trimestre T-1 dans les rapports
- En août 2017 sont mis à disposition dans les rapports "au produit "
 - des données du 2^{ème} trimestre 2017 ; ce trimestre correspond au dernier trimestre ; c'est le Trimestre T dans les rapports
 - des données du 1^{ème} trimestre 2017 ; ce trimestre correspond au trimestre précédent ; c'est le Trimestre T-1 dans les rapports
- En novembre 2017 sont mis à disposition dans les rapports "au produit "
 - des données du 3^{ème} trimestre 2017 ; ce trimestre correspond au dernier trimestre ; c'est le Trimestre T dans les rapports
 - des données du 2^{ème} trimestre 2017 ; ce trimestre correspond au trimestre précédent ; c'est le Trimestre T-1 dans les rapports
- En février 2018 sont mis à disposition dans les rapports "au produit "
 - des données du 4^{ème} trimestre 2017 ; ce trimestre correspond au dernier trimestre ; c'est le Trimestre T dans les rapports
 - des données du 3^{ème} trimestre 2017 ; ce trimestre correspond au trimestre précédent ; c'est le Trimestre T-1 dans les rapports

III.8 Comment les produits sont-ils classés dans les rapports "au produit"

Les produits sont classés tel qu'indiqué ci-dessous :

- Classement par numéro d'accord puis par code activité CODELEC puis par libellé de marque (par ordre alphabétique) et par libellé du produit (par ordre alphabétique)

III.9 Dans les rapports "au produit" les ventes sont-elles calculées en unité (litre ou kg) ?

Non. Les ventes ne sont pas calculées en unité (litre ; kg) mais en UVC (Unité de Vente Consommateur)

III.10 Est-ce que tous les GTINS sont restitués dans les rapports "au produit" ?

Les GTINS restitués dans les rapports "au produit" sont ceux liés à un accord bénéficiant de ces rapports

III.11 Quels GTINS sont restitués dans les rapports "au produit" ?

Les GTINS retenus dans les rapports sont tous les GTINS identifiés dans notre Référentiel Base Articles ; aussi seuls les GTINS propriétaires de l'industriel sont restitués dans les rapports "au produit"

III.12 A quoi correspond le "Nombre de produits achetés" ?

Pour chaque produit, c'est le nombre d'unités achetées par les porteurs de carte au cours de la période

III.13 Est-ce que dans le "Nombre de produits achetés" les retours produits sont pris en compte ?

Oui les retours produits sont pris en compte dans le calcul des quantités achetées

III.14 A quoi correspond le "Nombre d'acheteurs" ?

Pour chaque produit, c'est le nombre de porteurs de carte qui ont acheté au moins une fois le produit au cours de la période

III.15 A quoi correspond le "Nombre de produits achetés par acheteur" ?

Pour chaque produit, Cela correspond au nombre d'unités achetées par porteur de carte sur la période

III.16 A quoi correspond le "Nombre d'actes d'achat" ?

Pour chaque produit, cela correspond à la fréquence d'achat du produit réalisée par les porteurs de carte sur la période

III.17 A quoi correspond les "Nombre de produits achetés / acte d'achat" ?

Pour chaque produit, Cela correspond au nombre moyen d'unités achetées par chaque porteur de carte à chaque fois qu'ils ont acheté le produit en question au cours de la période

III.18 A quoi correspond les "ACHETEURS COMMUNS SUR LES DEUX TRIMESTRES"

Pour chaque produit > Il s'agit des porteurs de carte ayant acheté le produit au cours du trimestre écoulé mais également au cours du trimestre précédent

Ainsi dans

- Le rapport T1 2017, les acheteurs communs sur les 2 trimestres sont les acheteurs sur T1 2017 (trimestre écoulé) et T4 2016 (trimestre précédent)
- Le rapport T2 2017, les acheteurs communs sur les 2 trimestres sont les acheteurs sur T2 2017 (trimestre écoulé) et T1 2017 (trimestre précédent)
- Le rapport T3 2017, les acheteurs communs sur les 2 trimestres sont les acheteurs sur T3 2017 (trimestre écoulé) et T2 2017 (trimestre précédent)
- Le rapport T4 2017, les acheteurs communs sur les 2 trimestres sont les acheteurs sur T4 2017 (trimestre écoulé) et T3 2017 (trimestre précédent)

III.19 A quoi correspond les "ACHETEURS UNIQUEMENT SUR LE DERNIER TRIMESTRE"

Pour chaque produit > Il s'agit des porteurs de carte ayant acheté le produit au cours du trimestre écoulé mais qui n'avaient pas acheté le produit au cours du trimestre précédent

Ainsi dans

- Le rapport T1 2017, les acheteurs uniquement sur le dernier trimestre sont les acheteurs uniquement sur T1 2017 (trimestre écoulé) mais pas sur T4 2016 (trimestre précédent)
- Le rapport T2 2017, les acheteurs uniquement sur le dernier trimestre sont les acheteurs uniquement sur T2 2017 (trimestre écoulé) mais pas sur T1 2017 (trimestre précédent)

FAQ 2017

- Le rapport T3 2017, les acheteurs uniquement sur le dernier trimestre sont les acheteurs uniquement sur T3 2017 (trimestre écoulé) mais pas sur T2 2017 (trimestre précédent)
- Le rapport T4 2017, les acheteurs uniquement sur le dernier trimestre sont les acheteurs uniquement sur T4 2017 (trimestre écoulé) mais pas sur T3 2017 (trimestre précédent)

III.20 A quoi correspond le "Taux de pénétration : Nb d'acheteurs du produit / Total des acheteurs de la catégorie"

Pour chaque produit > le taux de pénétration est le rapport entre

- Le nombre de porteurs qui, au cours du dernier trimestre, ont acheté le produit
- et le nombre total de porteurs de carte qui, au cours du dernier trimestre, ont acheté des produits de la catégorie concernée

III.21 A quoi correspondent les données suivantes et qui sont liées entre elles dans le rapport "Nb d'acheteurs sur le Trimestre précédent : DONT : Nb d'acheteurs du produit, Nb d'acheteurs de la marque mais pas du produit, Nb d'acheteurs sur la catégorie (mais pas acheteurs de la marque), Pas de réachat sur la catégorie"

Pour chaque produit > Les données présentées dans cette partie du rapport ont pour but de regarder ce que les acheteurs du produit concerné sur le trimestre précédent [Nb d'acheteurs du produit] ont fait comme achat sur le dernier trimestre ; parmi ces acheteurs sur le trimestre précédent sont affichés dans le rapport :

- Le Nb d'acheteurs du même produit sur le dernier Trimestre
- Le Nb d'acheteurs de la marque mais pas du même produit sur le dernier Trimestre
- Le Nb d'acheteurs sur la catégorie (mais pas acheteurs de la marque) sur le dernier Trimestre
- Le Nb de porteurs de carte qui n'ont fait aucun achat dans la catégorie concernée par le produit